

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 227 | Date 21-27 Octobre

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 47 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

25 octobre : La police turque a arrêté 12 personnes à Ankara en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

24 octobre : Une attaque à l'arme à feu contre les installations de Turkish Aerospace Industries (TUSAŞ) dans le district de Kazan à Ankara a causé la mort de 5 civils, et 22 personnes ont été blessées, dont 12 officiers de police et 10 civils.

24 octobre : Adem Cirit, 88 ans, qui était incarcéré depuis trois ans dans la prison de type T de Yalvaç après avoir été condamné à six ans et trois mois de prison pour appartenance à une organisation terroriste au motif qu'il offrait des bourses à des étudiants et qu'il possédait un compte à la Bank Asya, décède en prison.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

23 octobre : 16 personnes, dont le président de l'association de conservation de la nature et de la faune de la vallée et des hauts plateaux d'Araklı Karadere, Şener Şengül, ont été arrêtés pour avoir protesté contre les activités minières sur le plateau d'Erikli.

25 octobre : Deux militants turcs ont été arrêtés après avoir organisé une manifestation contre la présence de BAE Systems à SAHA Expo, un important salon de l'industrie de la défense à Istanbul organisé avec le soutien de l'administration du président turc Recep Tayyip Erdoğan et supervisé par sa belle-famille, alléguant que l'entreprise britannique fournit des armes à l'armée israélienne.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

22 octobre : Une journaliste de l'ouest de la Turquie a été arrêtée puis licenciée après avoir exprimé ses condoléances à l'érudit turco-islamique Fethullah Gülen lors d'une émission en direct. Le ministère de l'intérieur a annoncé que des enquêtes avaient été ouvertes à l'encontre de 177 personnes pour leurs déclarations sur le même sujet.

22 octobre : Un tribunal turc condamne le journaliste Ahmet Erkan Yiğitsözlü à six ans et trois mois de prison pour ses liens présumés avec le mouvement religieux Gülen.

24 octobre : Kazım Güleçyüz, rédacteur en chef du journal turc Yeni Asya, a été arrêté mercredi sous l'accusation de diffusion de propagande terroriste pour avoir transmis des condoléances à Fethullah Gülen.

24 octobre : La plateforme de médias sociaux X a bloqué l'accès à plus de 100 comptes appartenant à des journalistes turcs, des activistes et des organisations de médias dirigées par des journalistes vivant en exil, dans un nouvel exemple de sa conformité aux demandes de censure du gouvernement turc.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

22 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme a statué que la Turquie a violé le droit à un procès équitable de 10 juges et procureurs qui ont été révoqués à la suite de la tentative de coup d'État de 2016, déclarant que leur révocation a été effectuée sans les garanties juridiques nécessaires et une procédure régulière, ce qui a violé leurs droits en vertu de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et a souligné davantage les préoccupations continues concernant l'érosion de l'indépendance judiciaire dans le pays au cours des purges post-coup d'État.

MINORITÉ KURDE

25 octobre : Le siège du Parti de l'égalité et de la démocratie du peuple (Parti DEM) dans le district de Balgat à Ankara a fait l'objet d'une attaque qui a causé des dégâts matériels au bâtiment.

CONDITIONS CARCÉRALES

25 octobre : Dans la prison de haute sécurité n°2 de Diyarbakır, les détenus n'ont pas été autorisés à utiliser les systèmes de refroidissement dans leurs chambres par temps chaud, ni à acheter des climatiseurs avec leurs propres moyens.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

24 octobre : La libération de 15 détenues de la prison pour femmes d'Istanbul Bakırköy, qui avaient fini de purger leur peine entre août et octobre 2024, a été reportée d'un an sur décision du Conseil d'administration et d'observation des prisons (CİGK).

24 octobre : À la prison pour femmes de Bakırköy, à Istanbul, la détenue Fatma Tokmak, gravement malade, est condamnée à 10 jours d'isolement à la suite d'une enquête disciplinaire ouverte par l'administration pénitentiaire en raison des notes qu'elle avait prises.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

23 octobre : Quatre réfugiés turcs sous protection de l'ONU, enlevés par des hommes armés au Kenya le 18 octobre, ont été ramenés en Turquie et sont détenus dans un poste de police à Ankara.

25 octobre : Des frappes de drones turcs ont tué 27 civils en Syrie dans le cadre d'une escalade militaire de 24 heures faisant suite à une attaque meurtrière contre un sous-traitant de la défense près d'Ankara.